## Tableau récapitulatif des formalités

Emballages portant un marquage indélébile et non-amovible

## 1. Emballages tiers (régime de l'admission temporaire) :

<u>Pré-requis</u>: Emballages appartenant à une personne établie en dehors du territoire douanier de l'Union.

Flux	Formalité
Emballages importés pleins	Déclarés avec les marchandises transportées
Emballages importés vides	Déclarés verbalement → présentation de l'annexe 71-01 au bureau de douane d'entrée
Emballages réexportés pleins	Déclarés avec les marchandises transportées.
Emballages réexportés vides	Déclarés verbalement → Pas de formalité déclarative particulière

## 2. Emballages UE (régime des retours) :

<u>Pré-requis</u>: Emballages appartenant à une personne établie sur le territoire douanier de l'Union; Détenir une autorisation de régime des retours spécifique aux emballages.

Flux	Formalité
Emballages exportés pleins	Déclarés avec les marchandises transportées
Emballages exportés vides	Déclarés verbalement → Pas de formalité déclarative particulière
Emballages réimportés pleins	Déclarés avec les marchandises transportées
Emballages réimportés vides	Déclarés verbalement → Pas de formalité déclarative particulière